



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024

## Délibération N° DEL\_112\_2024 – Attribution de subventions exceptionnelles, versement anticipé d'une partie des subventions de fonctionnement à des associations sportives et signature de conventions d'objectifs et de fonds de concours

1 DOCUMENT – Publié le 30 décembre 2024

 **DEL\_112\_2024\_Attribution\_de\_subventions\_aux\_associations\_sportives\_et\_signature\_de\_conventions.pdf**  
(.pdf, 186,5 KB)

 **TÉLÉCHARGER**



### HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

